

Éloge d'un syndicalisme de transformation sociale

Paul DEVIN

président de l'Institut de recherches de la FSU

Face à la difficulté à mobiliser, nous devons reconnaître qu'aucune stratégie ne nous apparaît comme évidente à la résoudre. Et si le retour de l'engagement supposait que nous investissions bien davantage la bataille des idées pour faire naître les espérances d'une transformation sociale ?

Responsables de notre déclin ?

Dans les années 1980, la perte de la place centrale que le mouvement ouvrier occupait dans la société industrielle interrogeait déjà l'avenir du mouvement social⁹. Allait se développer une vision où la crise syndicale apparaissait comme le résultat des pesanteurs d'une institution sclérosée, repliée sur elle-même et incapable des changements qui lui seraient salutaires. Beaucoup assuraient vouloir contribuer, par la vivacité de leur critique, à un nécessaire ressaisissement mais participèrent à ce que nous nous sentions responsables de notre propre déclin. Depuis, nous portons cette responsabilité comme un fardeau.

La détermination néolibérale à faire taire le mouvement social

L'analyse critique de nos pratiques est nécessaire mais la raison majeure de nos difficultés n'est pas tant à chercher dans la vie syndicale que dans l'intransigeance absolue des politiques gouvernementales. Pour le dire autrement, notre échec est le fait de la radicalisation politique du néolibéralisme : « *le choix de la guerre civile*¹⁰ » pour imposer le dogme absolu d'une « *pure société de marché* ». Voilà le premier constat qui devrait s'imposer pour analyser les difficultés du syndicalisme, celui de la violente détermination avec laquelle le néolibéralisme a engagé sa volonté de réduire à néant le mouvement social.

Face à cette domination toujours plus absolue, les mobilisations sociales peinent à construire le rapport de force. Il faut dire que tout vient le fragiliser : la transformation du travail qui affaiblit les collectifs et morcelle les univers professionnels en livrant à l'isolement le travailleur précaire de la sous-traitance comme l'autoentrepreneur ; le développement dans la fonction publiques de cultures de management qui finissent par faire admettre aux agent-es eux-mêmes la légitimité de leur soumission ; l'opinion commune forgée par les media réactionnaires qui considère la grève comme ennemie de l'intérêt général ; le recours à la force publique qui épuise les mobilisations et fait taire les revendications ; ...

Dépasser quelques obsessions critiques

Le questionnement critique des pratiques syndicales ne peut se confondre avec l'acceptation d'analyses qui voudraient à tout prix résoudre la crise actuelle par la seule dénonciation de nos conceptions et pratiques syndicales.

⁹ Alain TOURAINE, Michel WIEVIORKA, François DUBET, *Le mouvement ouvrier*, Fayard, 1984

¹⁰ Christian LAVAL, Haud GUÉGUEN, Pierre DARDOT, Pierre SAUVÊTRE, *Le choix de la guerre civile*, Lux, 2021

Institutionnalisation et bureaucratie

L'hypothèse est souvent invoquée d'une institutionnalisation des organisations qui priverait le syndicalisme de l'énergie spontanée des mobilisations de terrain. Les aides et les protections qu'une attitude gouvernementale a été longtemps encline à distribuer, au temps des Trente glorieuses, dans les perspectives d'une paix sociale, auraient été confisquées par une institution syndicale soucieuse de renforcer son appareil pour les intérêts propres de ses élites. Des critiques grossières¹¹ ont dénoncé un pouvoir syndical englué dans ses obsessions institutionnelles et ayant perdu ses liens avec sa base militante. Les organisations syndicales seraient devenues « *les gardiennes de l'immobilisme social* », prises dans les « *torpeurs du discours incantatoire, de l'action illusoire ou de la stratégie aléatoire*¹² ».

Mais en dénonçant une institutionnalisation qui nous priverait de la spontanéité de la base, nous persistons à tenir de côté la question essentielle des finalités car l'immédiateté de l'action ne garantit rien de ses enjeux et empêche souvent d'en construire la perspective globale. Quant à la propension de la spontanéité à générer des collectifs mobilisateurs, elle se heurte au fait que l'enthousiasme momentané de l'action est loin de garantir sa capacité à pérenniser les mobilisations en construisant leur sens.

Expertise et professionnalisation

Une autre hypothèse explicative de nos difficultés est celle de la complexification de l'action syndicale qui nous a contraint à une « professionnalisation » de la délégation pour assurer une défense efficace des intérêts individuels et collectifs de nos mandants. La détermination de la conviction ne suffit plus face à une complexité légale et réglementaire qui nécessite une expertise. Mais, pour autant, cela induit-il une confiscation technocratique de la démocratie syndicale ? Il faut constater que les critiques les plus virulentes en la matière obéissent davantage à des présupposés idéologiques qu'à un constat objectif des pratiques. Sans doute devons-nous être vigilants mais la nostalgie d'un syndicalisme du pur militantisme ne résiste pas à l'histoire : il y a bien longtemps que l'action syndicale s'appuie sur une expertise militante. Plutôt que de polariser la question en opposant syndicalisme de proximité et délégation experte, l'enjeu est d'en penser les articulations.

Démocratie interne

Une autre critique récurrente est celle de l'insuffisance de démocratie interne. Pourtant cela fut la préoccupation majeure, lors de la création de notre fédération, que de vouloir la fonder sur la volonté de « *dégager l'unité profonde des aspirations des personnels*¹³ » et de se doter des statuts la garantissant. Nous disposons de modalités d'élaboration des mandats particulièrement attentives à garantir leur construction démocratique. Là encore, la critique est davantage marquée par des présupposés idéologiques que par un constat de réalité. Et le paradoxe est grand chez ceux qui refusent le syndicalisme traditionnel parce qu'ils le jugent insuffisamment démocratique mais qui acceptent, dans d'autres formes de lutte, que le primat de la spontanéité et de la liberté vienne se substituer à la garantie des procédures d'expression et de décision.

Affirmer la capacité de notre syndicalisme à changer le monde

Si les clefs de notre avenir ne sont pas dans ces critiques, où peut-on trouver les éléments favorables à la mobilisation et à l'engagement dans les luttes ?

¹¹ Gérard ADAM, *Le pouvoir syndical*, Dunod, 1983 ou François de CLOSETS, *Tous ensemble. Pour en finir avec la syndicalité*, Le Seuil, 1985,

¹² Michel NOBLECOURT, *Les torpeurs du syndicalisme*, Le Monde, 23 juillet 2005

¹³ Statuts FSU, article 2, congrès de Macon, mars 1994

Les épuisements de l'accompagnement individuel

Le soutien et la défense individuels des travailleuses et des travailleurs constituent un des fondements de l'action syndicale. Leur capacité à engager, en retour, une mobilisation est loin d'être générale. L'aide syndicale, si nécessaire soit-elle, s'avère très chronophage et parfois éprouvante pour les représentants du personnel. Elle reste trop souvent confondue avec une prestation de service à laquelle on a droit et que l'on consomme... bien loin d'un préambule à l'engagement.

Le sentiment d'injustice, la souffrance au travail, la perte de sens de l'activité professionnelle, le mécontentement, la colère, tout est là qui devrait faire naître les plus larges mobilisations... Et pourtant nous peinons à convaincre de la nécessité d'engager les rapports de force qui s'instaurent dans la grève, les manifestations et autres actions. Sans doute se mêlent à ces difficultés, des sentiments d'impuissance, de fatalité, de lassitude.

C'est pourquoi nous devons orienter ces colères vers les perspectives d'une bataille des idées, dans les espérances des enjeux de la transformation sociale. Déjà nous devons le penser comme un travail syndical, celui que permet le partage d'une culture syndicale commune. Or, par exemple, sommes-nous toujours sûrs d'un véritable partage de sens, au-delà de la séduction des mots, quand nous évoquons, par exemple, l'émancipation ? Sommes-nous sûrs d'avoir véritablement convaincu que cette perspective d'émancipation motive l'intégration de nos différentes préoccupations et revendications ?

Voilà ce qui doit constituer l'horizon de nos formations syndicales, non qu'il faille mépriser les apprentissages qui sont nécessaires à nos organisations mais qu'il faille les mettre en perspective, y compris par la transmission de cultures entretenant à la fois un imaginaire commun du mouvement syndical et la mémoire de chaque organisation¹⁴.

Construire le cadre idéologique de nos revendications

Connaître nos droits statutaires, c'est aussi être capables de les penser comme les conditions nécessaires pour un service public démocratique protégé contre une instrumentalisation au service d'intérêts politiques particuliers. Puisque nous savons qu'il n'y a pas de contradictions entre la défense des services publics et la défense des intérêts particuliers et collectifs des fonctionnaires, refuser d'admettre que nos métiers s'asservissent sous les injonctions administratives, ce n'est pas seulement protéger les travailleuses et les travailleurs, c'est affirmer que l'indépendance du fonctionnaire est l'atout majeur de l'adaptation de l'action publique aux besoins de la population et à l'intérêt général.

Cette mise en perspective de la revendication, cette volonté de proposer un cadre de sens à la réflexion syndicale¹⁵, permet d'engager une bataille des idées qui affirme une dimension essentielle du syndicalisme, celle de nous instituer comme un contre-pouvoir capable de nous protéger d'un néolibéralisme cherchant à imposer sa vision comme inéluctable, capable de protéger nos droits et d'accroître nos acquis sociaux.

¹⁴ Nathalie ETHUIN, Karel YON, *La fabrique du sens syndical. La formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*, Éditions du Croquant, 2014

¹⁵ Robert BENFORD, David SNOW, Nathalie Miriam PLOUCHARD, *Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan*. Politix, n° 99(3), 2012, p.217-255.

Intégrer les questions sociétales

Que le travail soit la question centrale du syndicalisme ne peut nous conduire à un repli sur les seules considérations de ses conditions d'exercice. La question des dominations et des discriminations produites par ces dominations vient percuter l'activité humaine. Force est de constater la capacité de nos organisations syndicales à avoir intégré les dimensions multiples des rapports sociaux, qu'elles soient liées à la classe, au genre ou à la race. Pour autant nous sommes loin d'être venus à bout de nos contradictions et de nos aveuglements. Reconnaître l'importance de nos prises de conscience, ne peut se confondre avec le sentiment de s'être débarrassé des préjugés du vieux monde patriarcal et raciste. D'où l'absolue nécessité que le syndicalisme continue à s'approprier le féminisme et l'antiracisme, en comprenne les enjeux essentiels pour ouvrir les espérances de l'égalité et de la justice sociale. Et ce n'est pas seulement dans le partage des idées féministes et antiracistes que nous devons l'intégrer mais dans l'action féministe et antiraciste.

Le travail est un espace d'enjeux majeurs de la transition écologique. La réflexion syndicale a progressé dans le dépassement des traditionnelles oppositions entre emploi et environnement et là encore, contrairement aux habituels jugements d'immobilisme, nous avons montré notre capacité à prendre en compte les réalités contemporaines. Mais le chemin est encore long pour que nous dépassions les tensions qui subsistent et pensions les convergences entre emploi et environnement comme des nécessités absolues, pour que nous fassions de l'avenir de la planète et de ses habitants une des composantes essentielles de notre projet de justice sociale.

Parfois nous craignons encore que ces questions sociétales viennent reléguer dans l'oubli les fondements capitalistes de l'injustice et les dominations de classe qu'ils entraînent. Mais il nous appartient de montrer la logique de leurs articulations plutôt que d'en craindre la concurrence. Nous devons œuvrer à construire la force de l'alliance des champs de lutte plutôt que de les opposer.

Et puisqu'il s'agit de penser comment rendre crédible notre projet émancipateur, on peut aisément estimer que, pour les jeunes générations, cette volonté de penser les luttes contre les dominations et les discriminations constitue un motif d'attraction.

Renouer avec le politique

Trop souvent, nous continuons à nous méprendre sur le sens de notre attachement à l'indépendance politique. Bien sûr, nous ne pouvons admettre aucune tutelle. Bien sûr, nous affirmons toujours notre légitimité à penser, en toute indépendance, une société nouvelle et à lutter pour qu'elle adienne. Mais cette affirmation d'indépendance ne nous contraint pas à nous tenir à distance méfiante dans une neutralité qui ne nous permettrait pas de tenir les exigences de notre « *double besogne*¹⁶ ».

Notre lutte politique ne peut se limiter à combattre l'extrême-droite. Il nous appartient d'introduire la question sociale dans le débat politique, d'en faire sa finalité majeure. Au congrès de l'Association Internationale des Travailleurs de 1866, Marx affirmait que les syndicats « *manquent entièrement leur but dès qu'ils se bornent à une guerre d'escarmouches contre les effets du régime existant* ». Le syndicalisme est né de cette volonté à construire la force nécessaire qui permettra l'émancipation définitive des travailleurs. Nous devons penser cette perspective politique comme capable de transcender toutes nos luttes.

¹⁶ Expression de la Charte d'Amiens pour définir la double perspective de l'action syndicale : l'accroissement du bien-être des travailleurs et l'émancipation intégrale permise par la fin du capitalisme.

Et un jour viendra ...

Puisque-nous sommes résolus à ne jamais renoncer à agir pour changer le monde, la perspective essentielle de notre engagement syndical se dessine d'elle-même. Nous avons depuis bien longtemps résolu la tension qui opposerait la lutte pour nos conditions de travail et la construction d'une alternative en montrant combien nos deux « besognes » s'articulaient, se confortaient, se fortifiaient de leur poursuite commune.

Alors plutôt que de nous laisser anéantir par d'incessantes critiques qui nourrissent la crainte que la lutte sociale soit devenue vaine, plutôt que nous morfondre de nos imperfections et de laisser croire qu'elles auraient fait naître notre responsabilité à ne plus être capables de construire des rapports de force suffisants, affirmons la capacité de nos luttes à changer le monde et à construire une société de justice sociale. Alors à celles et ceux qui hésitent à nous rejoindre, à celles et ceux qui pensent nous quitter, nous serons capables d'offrir les perspectives d'une espérance sociale.

Et un jour viendra

